

LOGIS MAG



BULLETIN D'INFORMATION DU LOGIS - HIVER 2017 - N°8



LA FUSION LOGIS-FLORÉAL

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE SOCIALE - PAROLES D'HABITANTS

L'ENQUÊTE COMMUNICATION - LA RESTAURATION DES BOISERIES

LE BALAI D'OR AUX TROIS TILLEULS ...

SOMMAIRE

EDITO.....	3
LA FUSION LOGIS-FLOREAL.....	4
ENQUETE COMMUNICATION.....	5
PAROLES D'HABITANTS : Jean-Pierre LIPIT.....	6
LA MINUTE RH : l'équipe sociale.....	8
LA QUESTION JURIDIQUE : comment demander une mutation?	11
LA QUESTION TECHNIQUE : entretien des canalisations.....	12
LES CHANTIERS AU LOGIS : la restauration des boiseries.....	13
LA LETTRE DES JARDINIERS.....	14
LE COIN DES HABITANTS / PCS.....	16
RECETTES DE PRODUITS D'ENTRETIEN NATURELS.....	17
AGENDA.....	18

Société coopérative de locataires LE LOGIS. Société civile à forme commerciale sous forme de société coopérative à responsabilité limitée. N° d'entreprise : 0401.984.430.

Siège social: Av. Georges Benoidt, 22 - 1170 Bruxelles. Editrice responsable: D. DURAND.

Comité de rédaction: E. DELFOSSE, D. DURAND, S. LOODTS, G. THOMAS, D. VAN HASSEL.

Mise-en-page: G. THOMAS. Diffusion: 1500 exemplaires

Cher(e)s locataires,

LE LOGIS prendra dans quelques jours un nouvel envol. La coopérative fusionnera avec sa voisine de toujours : FLOREAL. Les deux coopératives ont vu le jour après la Première Guerre Mondiale : LE LOGIS a été créée le 3 octobre 1921 à l'initiative de 225 employés de la Caisse d'épargne, FLOREAL le 9 février 1922 à l'initiative de 220 ouvriers typographes du journal « Le Peuple ».

Les conseils d'administration des deux coopératives marquent, dès le début, le souhait de bâtir les deux cités comme un ensemble architectural et urbanistique cohérent. C'est ainsi que les conseils d'administration du LOGIS et de FLOREAL désignent les mêmes architectes, L. Vander Swaelmen et J.J. Eggerickx, pour dessiner les deux cités-jardins. Ceux-ci seront, par la suite, épaulés par des confrères. Dès le départ, des synergies naissent : les techniques de construction sont partagées et des synergies développées pour bénéficier de prix d'achat des matériaux plus intéressants.

Pendant près de cent ans, les deux coopératives se développent en veillant à préserver cette unité d'ensemble qui en fait leur principal atout et participe à leur renommée mondiale.

La fusion s'inscrit dans le prolongement logique de la volonté des premiers habitants : la cohérence de l'ensemble que constituent les deux cités-jardins.

Grâce à ce rapprochement, cette vision ne se limitera plus à l'aspect architectural et urbanistique des cités. La fusion apporte la cohérence indispensable pour faire face aux nouveaux défis de la société, qu'ils soient sociaux, culturels, environnementaux ou encore économiques.

La transition se fera en douceur. Au 1^{er} janvier 2018, la fusion ne sera que juridique. La nouvelle coopérative de locataires « LE LOGIS-FLOREAL » aura un conseil d'administration unique, composé d'administrateurs issus des deux coopératives et une seule Assemblée générale regroupant l'ensemble des coopérateurs du LOGIS et de FLOREAL.

Pour les locataires, pendant cette période de transition, les changements seront peu perceptibles.

Petit à petit, la société évoluera vers une fusion opérationnelle. Les services administratifs et techniques seront regroupés en une seule équipe. De nouveaux visages vous accueilleront aux permanences. Nous disposerons de plus de compétences. Nous mettrons un point d'honneur à rester proches des locataires et de leurs préoccupations.

La fusion est une réelle opportunité de développer des synergies et de lancer de nouveaux projets.

Daphné GODFIRNON & Danielle DURAND

Directrice-Gérante & Administratrice-Déléguée

LA FUSION LOGIS - FLOREAL

Comme vous le savez, la fusion de la Société coopérative LE LOGIS avec la Société coopérative FLOREAL est annoncée pour le 1er janvier 2018.



En tant que sociétaire, vous décidez des orientations du Logis. Chaque coopérateur a le droit de voter et d'exprimer son avis sur la gestion de la société. C'est une opportunité à saisir.

D'ailleurs, vous avez peut-être participé à la première Assemblée Générale Extraordinaire le 24/11 (elle n'a pas encore eu lieu au moment où nous écrivons ces lignes). Si les 3/4 des coopérateurs

n'étaient pas présents ou représentés à cette réunion, aucune décision sur la fusion n'aura pu être prise.

Une **SECONDE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE** est dès lors convoquée le **SAMEDI 16/12 À 14H** au Studio-Logis, rue des Trois-Tilleuls 139.

Chaque coopérateur est invité à y participer.

En pratique:

- ⇒ Il est impératif de se munir de son **carnet de sociétaire** pour pouvoir participer.
- ⇒ En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter à l'Assemblée Générale par un autre coopérateur ou par votre conjoint/cohabitant légal au travers d'une **procuration**. Cette procuration doit être validée au bureau du Logis avant le mercredi 13 décembre (12h), pendant les horaires de permanence.
- ⇒ Nous sommes disponibles pour toute information complémentaire, pendant les horaires de permanence (lundi de 13h à 14h30 ou mardi & jeudi de 8h30 à 10h) ou par téléphone du lundi au vendredi de 8h à 12h au 02/672.33.59.
- ⇒ Un document reprenant les questions & réponses concernant la fusion a été envoyé à l'ensemble des locataires, il est également disponible sur notre site web (dans les actualités): <http://www.lelogis1170.be>

ENQUETE COMMUNICATION

Entre juin et septembre, vous avez été consultés sur vos besoins en matière d'information et de communication issues du Logis. Nous avons reçu plus de 150 réponses, ce qui est un taux de participation important. Un grand merci à tou(te)s celles et ceux d'entre vous qui y ont participé !

Pour la plupart d'entre vous, le **contact avec le bureau du Logis** est très facile (22%) ou assez facile (59%) : « *Il y a une réponse rapide ou assez rapide au téléphone et aux questions posées* ». Pour 17% d'entre vous, c'est assez difficile : « *On ne peut téléphoner que le matin / les horaires de permanence sont trop restreints* ». Cela dépend également du type de problème à traiter. La communication par mail est également plébiscitée.

Le **site web** est assez peu consulté; beaucoup d'entre vous n'en avaient pas connaissance ou utilisent peu internet. Quelques suggestions : un formulaire de contact en ligne, des fiches techniques (entretien du logement et du jardin), des informations juridiques, un rappel des règles, l'histoire du Logis,... Le site web va être modifié après la fusion avec FLOREAL. Pour cette raison, et avant d'opérer une refonte complète du site, nous allons maintenir l'outil dans les semaines qui viennent, sans trop investir dans son contenu.

Le **Logis-Mag** (trimestriel) est beaucoup lu. Ce magazine est encore récent dans la vie du Logis, le premier numéro date de 2015. Il évolue au fil des numéros, et veut refléter la vie de la société et du quartier, tout en étant le plus inclusif possible vis-à-vis des habitants.

Depuis l'été, nous envoyons également une « **newsletter électronique** » mensuelle, par e-mail à plus de 600 locataires. Elle met en avant les actualités du Logis, ainsi que l'agenda de nos partenaires, pour montrer que, oui, dans le quartier, ça bouge ! Si vous ne la recevez pas encore, vous pouvez vous inscrire directement sur le site web.

Quant à l'organisation de **séances d'information** ou de **réunions de locataires**, la moitié d'entre vous sont demandeurs, surtout en ce qui concerne les informations sur les chantiers, l'entretien du logement, la question des droits & devoirs des locataires,... Une première réunion de locataires a été organisée avec les locataires des immeubles de Vander Swaelmen 7 et 9. Nous organisons également de façon ponctuelle des séances d'informations plus techniques pour les locataires concernés par des chantiers, et des séances d'accueil pour les nouveaux locataires.

Depuis peu, nous organisons aussi des **ateliers** sur l'entretien du logement – en septembre « la fabrication de produits d'entretien naturels », en décembre un atelier sur les économies d'énergie. N'hésitez pas à nous contacter pour nous proposer des thèmes d'ateliers !

(>> Géraldine THOMAS > 0490/52.20.29)

PAROLES D'HABITANTS

Jean-Pierre Lipit, artiste plasticien

La petite maison de M. Lipit, avenue des Cailles, est lumineuse. Le soleil d'hiver inonde le salon depuis que les cerisiers en façade ont été raccourcis. Les murs sont couverts de gravures, les siennes et celles d'amis, où se côtoient en un joyeux mélange couleurs et teintes plus obscures.



M. Lipit est né au Logis en 1937, précisément dans la maison qu'il occupe encore actuellement, avec sa femme. Fils du peintre Jean Dufour, il a hérité de son goût pour l'art et a débuté la peinture dans les années 50, « *parce que l'atelier était sur place* ». Pour varier, et parce qu'il se lasse de la peinture, il se lance dans la gravure, puis dans la sculpture. En parallèle, sur les conseils de son père, qui lui demande de prendre un autre travail s'il veut un jour fonder une famille, il devient professeur de mathématiques. Il a toujours mené les deux métiers de front, un peu comme s'il avait vécu deux vies différentes.

Sur le Logis, il a de multiples anecdotes à raconter. Il y a vécu toute sa vie, si on inclut la vingtaine d'années passées à Floréal, à quelques pâtés de maisons.

Lorsqu'il était enfant, il habitait à côté de chez son oncle (un ami artiste de son père qui avait épousé la sœur de sa mère) et du frère de celui-ci. Alors, ils avaient abattu les haies entre les jardins, créant de grands espaces de jeux. Il parle de la plaine, que l'on aperçoit à l'arrière de la maison. D'abord terrain de basket, sur lequel sa mère jouait au sein d'une équipe féminine, puis terrain de pétanque, la plaine a été le lieu de parties extraordinaires, parfois à la bougie. Elle réunissait tous les voisins, même les plus récalcitrants.



Il raconte le chêne, abattu l'an passé, dans lequel il a joué enfant, juste après la guerre. Un choc. Il parle aussi de, comment, enfant, il organisait avec ses copains des fancy-fair, avec des stands de boules et de pêche à la ligne, pour acheter des couques pour les

pensionnaires de l'hospice communal (actuellement occupé par le restaurant scolaire). « *La plaine, c'était le lieu de rendez-vous de tous les gosses du quartier* ».

Aujourd'hui, Jean-Pierre Lipit est un des piliers de l'atelier de gravure et de lithographie « Kasba », qui vient de fêter ses 20 ans. Il prépare actuellement une exposition sur des expériences qu'il a menées dans la Forêt de Soignes et qui réunira de la gravure, de la sculpture et de la vidéo. Mais il laisse planer le mystère, et on en saura plus bientôt...

En attendant, si vous souhaitez voir une de ses œuvres près de chez vous, allez voir la sculpture « *l'Oiseau girouette* », au square du Berensheide, ou rendez-vous à l'atelier Kasba entre le 30 novembre et le 3 décembre pour découvrir une sélection de gravures et de cartes de vœux (www.atelier-kasba.be).

Propos recueillis par Géraldine THOMAS



Légende des photos:

1. M. Lipit, à son domicile - 2. La plaine entre l'av. des Cailles, du Ramier et la rue de l'Autruche, 1944, M. Lipit est au 1er rang, 2ème en partant de la droite - 3. Gravure sur bois: « collection de chiens » - 4. lithographie: « les centaures »

LA MINUTE RH

Entretien avec Géraldine THOMAS - travailleuse pour les projets sociaux collectifs & Emmanuelle DELFOSSE – assistante sociale

Au Logis, Emmanuelle DELFOSSE, Géraldine THOMAS et Julia CLEYMANS se chargent de l'accompagnement des locataires au niveau individuel, collectif ou dans le cadre d'importants chantiers de rénovation. Elles mettent leur énergie pour vous proposer un travail de qualité.

Pourriez-vous vous présenter mutuellement ?

Emmanuelle : Lorsque je présente Géraldine aux locataires, je leur dit qu'elle a été engagée récemment pour réaliser avec eux un travail collectif. Elle rassemble les locataires, les services internes du Logis ou les partenaires externes pour élaborer des activités à destination des locataires. S'ils sont motivés par la mise en place de ces activités, ils peuvent la contacter.

C'est également Géraldine qui organise les séances d'accueil des nouveaux locataires et se charge du volet communication et information.

Géraldine : Moi j'explique qu'Emmanuelle est assistante sociale et qu'elle est disponible pour l'ensemble des locataires. Elle les accueille, les accompagne dans certaines démarches internes ou externes, les oriente, les informe. C'est une aide précieuse pour les locataires. Elle peut également se rendre au domicile des locataires si ceux-ci ne peuvent pas se déplacer.

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre travail au Logis ?

Géraldine : J'adore le quartier, les espaces verts, l'ambiance calme et apaisante du Logis. Ce quartier a une histoire dont les locataires sont imprégnés, j'en retrouve de nombreuses traces dans le cadre des échanges que j'ai avec eux. De plus, je trouve les habitants du Logis très accueillants.

Emmanuelle : Ce qui me plaît aussi c'est la diversité de mon travail, que ce soit avec les échanges avec les locataires ou les collaborations avec l'équipe interne, chaque situation est unique. Je n'ai pas le temps de m'ennuyer.

Géraldine : En plus, je trouve que beaucoup de locataires ont envie de faire bouger les choses. Plusieurs d'entre eux m'ont déjà contactée pour organiser des rencontres ou des ateliers. Ils désirent s'investir dans l'amélioration de leur quartier, la découverte de leur voisinage, la réactivation de l'esprit coopératif. C'est très motivant.

Quels sont les défis à venir ?

Emmanuelle : Pour moi, la fusion est un enjeu important pour les prochains mois. Je l'envisage comme une opportunité pour les locataires et pour les travailleurs. Il faudra qu'on puisse prendre ce qu'il y a de meilleur dans chacune des sociétés et le proposer aux locataires.

J'aimerais aussi avoir des journées plus longues pour pouvoir effectuer un accompagnement des locataires encore plus soutenant. Je suis parfois un peu frustrée de devoir prioriser mes actions.

Géraldine : Mon défi c'est de rencontrer tous les locataires pour connaître leurs besoins. J'en rencontre déjà beaucoup mais ce sont souvent les mêmes. Je souhaite aussi investir les espaces publics avec l'aide des locataires pour que ceux-ci redeviennent des lieux de rencontre afin que des liens puissent se tisser entre locataires et qu'il y ait plus de compréhension entre eux. Ces espaces communs permettront de diminuer les conflits potentiels.

Je souhaite aussi qu'il y ait plus d'activités pour les enfants et les ados.

Comment imaginez-vous l'équipe sociale dans 5 ans ?

Emmanuelle : J'imagine une équipe sociale plus étoffée pour plus de collaboration au sein de la société et avec les locataires. Bien que dans un monde idéal, l'équipe sociale devrait disparaître.

Géraldine : Moi j'imagine une équipe sociale plus mobile, plus sur le terrain, on irait vers les gens et non pas l'inverse.

D'ailleurs, je veux que les locataires sachent qu'ils ne doivent pas hésiter à nous contacter pour leurs demandes « sociales ». On circule à vélo, on aime discuter, alors WELCOME!

Si vous deviez épingler un événement, instant marquant ?

Géraldine : J'ai été touchée par une rencontre qu'un locataire avait initiée avec mon appui. Cette initiative informelle a ensuite été le tremplin pour d'autres rencontres proposées par les habitants. Finalement ce sont eux les experts de leur quartier, Le Logis n'est là que pour soutenir leurs projets.



*Interviewées par Ingrid
PLANCQUEEL*

*De gauche à droite:
Géraldine Thomas,
Emmanuelle Delfosse,
Julia Cleymans*

Entretien avec Julia Cleymans, assistante sociale pour les chantiers de rénovation

Pourrais-tu expliquer en deux mots quelle est ta mission au Logis ?

J'ai été engagée il y a 9 mois pour encadrer le chantier de rénovation et d'isolation de 341 toitures. Ma mission est de coordonner les informations sur le chantier entre l'entreprise, Le Logis et les locataires. J'aide également les locataires à gérer les difficultés générées par un chantier qui est généralement envahissant.

Comment cela se passe ?

Je prends contact avec les locataires avant que le chantier ne démarre chez eux. Je les rencontre pour leur expliquer le déroulement des travaux et leur proposer un appui. Généralement, ils ne sont pas très enthousiastes quand j'arrive car je représente un lot de tracas. Mais au fil des semaines (et après plusieurs cafés) les rencontres deviennent plus détendues et en fin de chantier, il nous arrive même d'en rigoler.

Qu'est-ce que tu apprécies dans ta fonction ?

J'aime rencontrer les locataires, discuter avec eux, les accompagner. Les locataires m'emmènent dans leur univers. Chaque rencontre est unique et les échanges sont enrichissants. J'ai également acquis de nouvelles compétences techniques et l'isolation n'a plus aucun secret pour moi !

Qu'est-ce qui est plus compliqué ?

Parfois j'aimerais faire beaucoup plus pour les locataires mais mon intervention est limitée au chantier 341 et le temps m'est compté. Dans certaines situations, j'aurais aimé avoir une baguette magique pour régler en un clin d'œil les situations où j'ai accompagné des gens qui ne souhaitaient absolument pas de changement dans leur maison. C'étaient des situations très compliquées à gérer.

Si tu dois épingler un moment, ce serait lequel ?

Ce sont les relations nouées avec les locataires et les pauses cafés passées avec eux dans le cadre de ce chantier.

Interviewée par Ingrid PLANCQUEEL



*Géraldine Thomas, Julia Cleymans,
Emmanuelle Delfosse,*

LA QUESTION JURIDIQUE

Ma famille s'agrandit, puis-je demander un logement plus grand?

Un heureux évènement s'annonce, votre nid deviendra bientôt trop petit et vous vous interrogez sur les possibilités de déménager vers un logement plus grand. Voici comment procéder pour demander une mutation.

Lorsque la composition de votre ménage se modifie, le nombre de chambres auquel vous avez droit peut également se modifier. Il faudra donc vérifier si la naissance de votre enfant permet l'attribution d'un logement avec une chambre supplémentaire. Le nombre de chambres du ménage est déterminé dans l'arrêté locatif applicable à l'ensemble des logements de la Région Bruxelles-Capitale. En dehors d'autres cas particuliers, les règles sont les suivantes:

1 couple / 1 personne isolée	→	1 chambre
2 garçons/2 filles de moins de 15 ans	→	1 chambre
1 garçon et 1 fille de moins de 12 ans	→	1 chambre
1 enfant handicapé	→	1 chambre

Par exemple :

1 couple – 1 garçon 7 ans – 1 fille 3 ans + 1 garçon de 6 mois > 3 chambres

1 mère – 1 fille de 16 ans – 1 garçon handicapé de 7 ans + 1 garçon de 6 mois > 4 chambres

Comment faire votre demande ?

Si vous occupez votre logement depuis au moins deux ans, vous pouvez introduire une demande de mutation vers un logement adapté. Cette demande est envoyée par courrier ou est déposée au bureau. Après réception de celle-ci, vous serez inscrit(e) sur la liste des mutations à condition que votre logement soit en bon état locatif et que vos loyers et charges soient payés. Un nouveau logement devrait en principe rapidement vous être attribué.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'information complémentaire.

*Ingrid PLANCQUEEL
Juriste - Adjointe à la direction*

LA QUESTION TECHNIQUE

Entretien des canalisations

Le Logis intervient quotidiennement pour déboucher les canalisations. En plus de l'inconfort que cela provoque (y compris pour les voisins), cela coûte cher au Logis et aux locataires .



Comment éviter ce problème?

C'est simple : dans les toilettes, on ne peut jeter QUE du papier toilettes ! PAS de lingettes même biodégradables (elles ne se désagrègent pas),... pas de serviettes hygiéniques / tampons / préservatifs... pas de coton-tige, loques,... pas de rouleaux de papier toilette vide,...

Pour éviter que des résidus ne viennent boucher vos canalisations, vous pouvez aussi adopter des gestes simples :

- ⇒ Faire couler de l'eau bouillante qui dilue et dissout le savon et les graisses,
- ⇒ Verser un peu de marc de café dans vos canalisations empêche les graisses de coller aux conduits. (n'oubliez pas de faire couler de l'eau dessus pour ne pas qu'il durcisse et sèche !),
- ⇒ Utiliser une grille / une crépine qui retient les déchets (cela coûte quelques €),
- ⇒ Ne jamais verser d'huile ou de graisse dans les canalisations.
- ⇒ Bien vider vos assiettes et plats avant de les mettre à tremper dans votre évier.

Comment entretenir les canalisations?

Un entretien régulier des canalisations par les locataires permet de lutter contre les bouchons et les mauvaises odeurs. >> *Verser 1/2 verre de bicarbonate de soude, puis ajouter un verre de vinaigre blanc. Laisser agir 10 mns. Verser 1 litre d'eau bouillante.*

Que faire lorsque les canalisations sont bouchées?

- ⇒ Lorsque l'évier est bouché, dévisser le tuyau situé en-dessous pour retirer les saletés.
- ⇒ Pour les éviers et les baignoires, la méthode la plus simple est de verser de l'eau bouillante, qui permet de diluer le savon et les graisses si le bouchon n'est pas trop important.
- ⇒ En cas d'eau stagnante, le plus efficace est l'utilisation d'une ventouse.
- ⇒ Si cela ne fonctionne pas, il reste des « déboucheurs chimiques », mais ils sont agressifs et dangereux. (A faire en tout dernier recours !).
- ⇒ En cas de gros bouchon, il est préférable de faire appel au Logis ou à un professionnel.

Combien ça coûte?

Les dégâts consécutifs à un manque d'entretien sont à charge du locataire (voir Logis-Mag n°6). Lorsque le Logis pratique un débouchage et que la canalisation est bouchée à cause de serviettes hygiéniques, lingettes (...), l'intervention est facturée en fonction du temps passé sur place (environ 25 – 30€/h). Si l'intervention est faite par un professionnel (Louis le déboucheur), le coût est beaucoup plus important (à partir de 150€).

LES CHANTIERS AU LOGIS

Restauration des boiseries et des châssis

Le Logis a confié le soin à la Société de Logement de la Région Bruxelloise (SLRB) de lancer un marché de travaux pour la restauration des boiseries et des châssis.

Certaines boiseries des maisons (châssis, portes, volets, habillages de corniche et portillons de jardin) sont en mauvais état. Un chantier de grande ampleur est actuellement en préparation, et devrait débuter en 2019. 199 maisons sont concernées; elles se situent dans le quartier de la Place du Logis et du Triangle - voir cartes ci-dessous.

(relatifs aux bâtiments classés) auprès de la Direction des Monuments et Sites (DMS), puis la passation du marché des travaux visant à désigner la ou les entreprises qui réaliseront les travaux.

Le budget total pour ce chantier est d'environ 8 millions d'euros pour les 199 maisons.

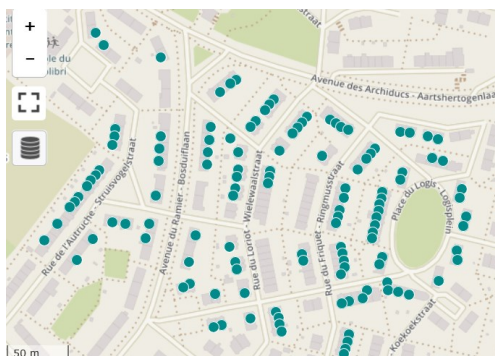
Sébastien LOODTS

Il s'agit d'un chantier emblématique, qui nécessite une préparation importante: lancement d'un marché pour désigner un bureau d'architecture (la mission a été confiée à « Architectures parallèles ») et établissement de l'avant-projet (en collaboration avec la Direction des Monuments et Sites).

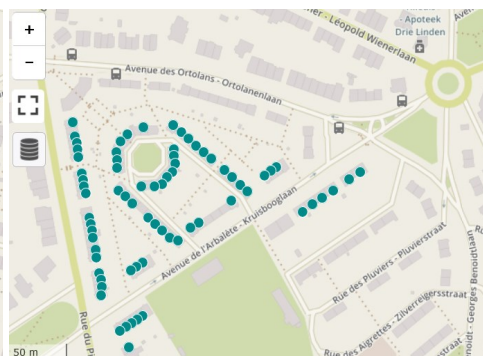
La poursuite du processus nécessite plusieurs demandes de permis uniques

Qu'est-ce que la Direction des Monuments et Sites (DMS)?

La DMS est chargée de la mise en œuvre de la politique régionale en matière de conservation du patrimoine. Une de leur mission consiste à gérer et à restaurer le patrimoine depuis la demande de permis d'urbanisme jusqu'à la fin des travaux et l'octroi de subside éventuels.



Chantier autour de la Place du Logis



Chantier dans le Triangle

LA LETTRE DES JARDINIERs

NON. Non je ne vous embêterai pas cette fois avec les éternelles recommandations d'usage concernant les espaces verts du Logis. Telles que : les écrans (canisses) collés aux haies sont non seulement néfastes à leur bonne pousse, mais aussi interdits par le règlement d'ordre intérieur. Et **NON**, je ne vous parlerai plus (trop) des déjections canines qui encombrant pelouses, trottoirs et chemins. Et surtout **NON**, je ne vous tannerai pas (pour le moment) avec les haies mitoyennes qu'il faut impérativement tailler et maintenir à une hauteur maximale de 1,70 m.

Il sera toujours temps de reparler de tout cela au printemps... L'automne, saison aux couleurs splendides et aux feuilles virevoltantes, mérite mieux que cela.

*« L'automne raconte à la terre les feuilles qu'elle a prêté à l'été »
(G.C. Lichtenberg)*

S'ils pouvaient parler, les arbres du Logis en auraient des choses à nous raconter. Témoins de l'éclosion des bourgeons au printemps, et du resplendissement des floraisons, ils subissent parfois les assauts ravageurs des poids lourds qui traversent la cité. Supportant les crottes intempestives des animaux de mauvaise compagnie, ils ombrent avec délice les cheminements estivaux. Et les voilà prêts à accueillir à leur pied, les feuilles d'automne qui, décomposées, leur serviront d'énergie pour la saison suivante.

Cette année un nombre incalculable de feuilles ne sont plus de la partie pour nous raconter le passage du temps. Les cerisiers du Japon de l'avenue G. Benoit, malades ou en fin de vie, ont été enlevés pour faire place nette à une nouvelle génération. Les prunus du quartier Berensheide/Sylphes/Nymphes vont subir la même destinée. C'est toujours émouvant de voir ainsi des arbres disparaître de notre environnement immédiat, mais on s'y attendait depuis ... le milieu des années 80. La bonne nouvelle, c'est que les trottoirs seront restaurés dans la foulée.

L'automne, c'est aussi la saison des **champigNONs**. Entre admiration et frayeur, ceux-ci suscitent toujours autant d'émotion. Il est important de rappeler leur utilité, outre leur aspect esthétique parfois fascinant. Parce qu'effectivement, ils jouent des rôles primordiaux dans la nature. Ils contribuent à la dégradation du bois et des feuilles mortes et au recyclage de la matière organique. Ils constituent de la nourriture pour de nombreux animaux et micro-organismes. Leurs interconnexions avec les racines des végétaux et des arbres en particulier permettent des échanges de matières nutritives. Alors, **NON**, pas de panique à la vue de champignons. Ils ne sont pas dangereux quand on les regarde, et ils sont indispensables au cycle de la nature. A tel point qu'on aurait dû les appeler « champig**OUI** » (mais c'est plus difficile à prononcer!).

Daniel VAN HASSEL
Chef jardinier



Av.de l'Arbalette



Av. Georges Benoît



Av. Georges Benoît



Av. Georges Benoît



Place du Logis



Plaine entre Ortolans, Avocette et Arbalète



Rue de l'Autruche

LE COIN DES HABITANTS / PCS

Le Balai d'Or aux Trois Tilleuls

Dans la dernière édition du Logis-Mag, vous avez fait connaissance avec Pierre & Magali, les travailleurs du Projet de Cohésion Sociale (PCS) des Trois-Tilleuls. Vous retrouverez dans chaque édition un article écrit par le PCS présentant les projets et activités menés avec et pour les habitants du quartier.

Avec les habitants du quartier, et en particulier du grand immeuble qui jouxte le Studio-Logis et dans lequel est situé le local du PCS (l'ancienne librairie), nous avons décidé début octobre de nous mobiliser pour l'initiative communale du Balai d'Or. Il s'agissait de sensibiliser les habitants à la propreté publique et au métier de balayeur de rue. Cela correspondait à un besoin exprimé par les habitants.

Le souci de l'aménagement des infrastructures publiques et de leur dégradation et plus généralement du manque de propreté dans la rue des Trois Tilleuls était revenu régulièrement dans nos discussions avec les habitants du quartier lors des enquêtes réalisées cet été. Nous avons décidé de saisir l'occasion du « Balai d'Or » pour organiser une grande journée d'action propreté publique le dimanche 1er octobre.

22 habitants (de tous âges et de toutes origines) se sont impliqués corps et âme ce jour là pour nettoyer le jardin commun à l'arrière du bâtiment du Studio-Logis. Nous avons reçu en prêt du matériel professionnel (pinces, poubelles, sacs) et même un « glouton », ce fameux aspirateur géant à l'efficacité redoutable.

Nous avons eu la chance de compter sur la présence d'un travailleur de la commune, balayeur de rue. Il nous a expliqué l'importance de son métier souvent dévalorisé dans notre société et nous a appris à manier les appareils.

Pour les habitants de l'immeuble, cela ne s'arrête pas là. En effet, nous voulons travailler tous ensemble pour nous réapproprier le bâtiment et le jardin commun à l'arrière, qui pour l'heure est délabré. Nous nous sommes projetés dans l'avenir proche pour imaginer tout ce nous pourrions mettre en place avec le Logis sur ce terrain : bac-à-sable adapté, bancs rénovés, compost, potager avec fruits et légumes, etc.

Ce n'est que le début de l'aventure !

*Pierre OBOLENSKY / Magali RUTTIENS
Projet de Cohésion Sociale*



RECETTES PRODUITS D'ENTRETIEN NATUREL

Nettoyer sa maison avec des produits naturels, c'est sain, facile, écologique et bon marché! Quelques ingrédients « miracle » peuvent tout-à-fait remplacer les produits de nettoyage conventionnels: le bicarbonate de soude, le vinaigre blanc, le savon noir, le citron, les cristaux de soude et quelques huiles essentielles.



Lors de l'atelier de fabrication des produits naturels de septembre, nous avons testé plusieurs produits: liquide vaisselle maison, crème à récurer, désinfectant et désodorisant pour les toilettes.

Il existe quantité de recettes que vous pouvez adopter progressivement !

Crème à récurer multi-usages:

- ⇒ 8 cuillères à soupe de bicarbonate de soude
- ⇒ 4 cuillères à soupe de jus de citron
- ⇒ 8 gouttes d'huile essentielle de citron

Dans un bol, mélangez le bicarbonate avec le jus de citron, de façon à obtenir une pâte, ajouter l'huile essentielle et bien mélanger. Transvasez dans un petit bocal avec couvercle. Pour l'utilisation, une petite noisette suffit. Pour un résultat optimal, il suffit de bien rincer après le nettoyage

Désinfectant - nettoyant - détartrant (pour toutes les tâches du quotidien):

- ⇒ 1/2l de vinaigre blanc
- ⇒ 1/2 l d'eau
- ⇒ possibilité d'ajouter quelques gouttes d'huile essentielle pour parfumer (ou de faire mariner des écorces d'orange ou de citron 1 à 2 semaines dans la bouteille de vinaigre avant utilisation).

Versez les ingrédients dans le spray. Chauffée, la préparation est encore plus active. Pour les surfaces très entartrées, préférez du vinaigre pur. Vaporisez le produit directement sur la surface à nettoyer. Pour plus d'efficacité, laissez agir au moins 5 minutes. Pour les vitres, utilisez du papier journal.

AGENDA

DECEMBRE

SAM 02/12

Fête de la Saint-Nicolas, au Studio-Logis - *sur invitation*

VEN 01 - DIM 03/12

Arcado, expo-vente d'œuvres d'art d'artistes de WB, à la Maison haute et à l'atelier Kasba, rue Middelbourg 126, en collaboration avec le service de la Culture

SAM 09/12, 19h

Projection « *Souvenirs de commerçants : l'av. des Archiducs et les quartiers des Trois-Tilleuls* », au Studio-Logis - Mémoire Vive - *gratuit, réservation souhaitée (voir ci-contre)*

DIM 10/12, 14h

Repair café, 14 à 18h, à la Gare de Watermael, *gratuit*

MER 13/12, 14h

Atelier « *Des gestes simples pour économiser de l'énergie* », dans une maison du Logis, *gratuit, inscription souhaitée (voir ci-contre)*

SAM 16/12, 14h

Assemblée Générale Extraordinaire du Logis, au Studio-Logis

JANVIER

SAM 20/01, 20h15

Projection « *Exploration du monde* »: Népal, au Studio-Logis

FEVRIER

SAM 24/02, 20h15

Projection « *Exploration du monde* »: Hawaï, au Studio-Logis

MARS

Début mars

Spectacle d'interprétation, vidéo et chant touchant au « vivre-ensemble », au Studio-Logis, avec le Service de prévention et de cohésion sociale de WB,

Du 17 au 25/03

« **Watermael-Boitsfort, Ville des Mots** », au Studio-Logis, avec les Bibliothèques et ludothèques de WB: activités et animations au cœur de la commune et des cités-jardins.

AGENDA

ATELIER « DES GESTES SIMPLES POUR ECONOMISER DE L'ENERGIE »

Nous organisons un atelier sur les économies d'énergie dans les maisons du Logis, qui aura lieu en collaboration avec le service énergie du CPAS de Watermael-Boitsfort.

Quoi? Des trucs & astuces pour économiser de l'énergie et une mise en pratique de quelques gestes simples.

Quand? **Mercredi 13 décembre, de 14 à 16h (gratuit)**

Où? L'atelier aura lieu dans une maison du Logis. L'adresse exacte vous sera précisée au moment de l'inscription.

Comment? Infos / inscriptions auprès de Géraldine au 0490.52.20.29 avant le VEN 8/12.

FILM "SOUVENIRS DE COMMERÇANTS: ARCHIDUCS ET TROIS TILLEULS", 1e SAM 09/12

En 2016, l'asbl « Vivre chez soi » et son projet « Mémoire Vive » a réalisé une dizaine d'interviews filmées autour du thème des anciens commerces de Watermael - Boitsfort. Trois films ont été réalisés et des projections gratuites sont organisées.

La projection du second film sur L'AV. DES ARCHIDUCS & LES TROIS TILLEULS AURA LIEU LE SAMEDI 9 DÉCEMBRE, À 19H à la salle du Studio-Logis.

Après "Keym", Mémoire Vive a réalisé des portraits filmés avec cinq personnes ayant été commerçants dans le quartier des cités-jardins ou ayant grandi dans un commerce familial. Le résultat est un film qui invite les habitants d'aujourd'hui, anciens et nouveaux, à découvrir les souvenirs et le quartier d'antan.

Réservation souhaitée: au 02/660.58.71 ou info@memoire-vive.be



UN COUP D'ŒIL SUR LES ACTIVITES AU LOGIS !



Le 31 octobre, nous avons fêté « la courge » au Logis!

Une belle fête qui a réuni parents et enfants aux Trois-Tilleuls et à la Ferme du Chant des Cailles autour de contes, courges, bricolages, une soupe de potiron et des grimages... Saurez-vous les reconnaître?

**Vous souhaitez être tenus informés? Abonnez-vous à la newsletter!
sur le site: www.lelogis1170.be**